

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 2 juillet 1897

Marie Moret à madame veuve Laporte, 2 juillet 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 2 juillet 1897, 1897-07-02

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 29/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46765>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (257r, 258v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Réponse au télégramme de madame Laporte du 1er juillet 1897 : les manuscrits envoyés ne sont pas arrivés et se sont égarés en route. Envoi d'épreuves corrigées pour le numéro de juillet 1897 du *Devoir*. Sur la publication dans *Le Devoir* de la suite de *Sans famille*. Rappelle que l'imprimerie doit envoyer un exemplaire du journal à Pascaly et à Moret dès que le numéro sort de presse. Accuse réception de la 5e feuille des « Documents biographiques ». Sur l'avenir de l'imprimerie Veuve Laporte : « monsieur Émile » [fils aîné de madame Laporte] a informé Marie Moret de l'intention de madame Laporte de céder l'imprimerie et que lui-même avait l'intention de chercher un emploi dans une autre imprimerie, peut-être chez Dubois et Cie à Saint-Quentin (Aisne) ; Marie Moret indique qu'elle témoignera favorablement des qualités d'Émile Laporte si on lui demandait des renseignements sur son compte.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#)

Personnes citées

- [Dubois et Cie](#)
- [Laporte, Émile](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées [Malot \(Hector\), *Sans famille*, nouvelle édition, 2 vol., Paris, E. Dentu, 1888.](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familiale
2 juillet 1897

Madame J. Laporte,

J'ai le bonheur de vous remercier
réception de votre télégramme
hier - répondant au mien -
et me disant que les manus-
crits étaient perdus avec les
ils se sont, sans, regard
en route.

Je vous retourne par ce
voisin courrier les quelques
pages 43^e à 44^e, plus la
couverture.

Je vous retourne également
la 8^e page pages Gardin.

et sans que de porter les
sains habituels aux correc-
tions indiquées.

— Les ~~manuscrits~~ pages origi-
nales du roman ne m'étant
pas parvenues, je ne puis
vous retourner celle qui
peut être l'ait en vue de
composition. Mais, comme
j'ai été à ma disposition
"sans famille", je puis vous
envoyer l'absence de cette
page; dites-moi donc
s'il vous manque quelque
chose pour la suite du
roman, je vous enverrai
la copie du morceau.

— Couverture tirage du numéro

sans qu'on se rappelle comme
le mois dernier, envoyer
un exemplaire à M.
Pascaly et un à moi.

— J'ai bien reçu la feuille
des "Documents biographiques"
et vous remercie de l'envoi.

— J'ai reçu également la lettre
par laquelle Monsieur Emile
m'informe de votre intention
de remettre d'ici que notre
Imprimerie, et de son inten-
tion à lui de se procurer un
emploi ailleurs, peut être ici
près chez Messieurs Dubois
à Saint Quentin.

Absorbée dans mes travaux
et ne voyant personne, je

ne connais pas que tout ces
Messieurs. Mais s'ils me donnent
quelques renseignements sur
Monsieur Emile, certainement
je témoignerai n'avoir eu
qu'à me louer depuis quatre
ans de mes rapports avec
lui.

Souhaitant vivement
Madame, que les modifi-
cations qui peuvent surve-
nir au mieux de nos
intérêts et de ceux de notre
famille, je vous prie
l'agréer l'expression de
mes sentiments distin-
gués

Marie Godin